



Célébration de la béatification de l'Abbé Jean-Baptiste Fouque

Elle aura lieu le dimanche 30 septembre 2018 à La Major.

C'est avec grande joie que je vous communique cette bonne nouvelle pour notre diocèse de Marseille. J'exprime ma reconnaissance à Mgr Bernard Ardura, postulateur de la cause. C'est lui qui a mené à bien tout le travail qui a permis d'en arriver là.

Il nous reste quelques mois pour préparer cette fête, nous remémorer toute la vie et l'œuvre de l'Abbé Fouque en faveur des petits, des malades, des pauvres.

Le cardinal Angelo Amato a été désigné par le pape François pour être son délégué selon les règles qu'il a lui-même édictées.

L'Abbé Fouque nous est donné comme intercesseur et modèle de vie chrétienne. Que son exemple nous aide dans les réalités d'aujourd'hui.

+ **Georges Pontier, Archevêque de Marseille**